



## *E pluribus unum ?* L'Italie, de la diversité préromaine à l'unité augustéenne

Première rencontre scientifique :  
*Entre archéologie et Histoire : dialogues sur divers peuples de l'Italie préromaine*  
(Vandœuvres/Genève, Fondation Hardt, 30.1-3.2.2013)

### NORMES ÉDITORIALES POUR LES TEXTES DES CONTRIBUTIONS :

#### I. Dimensions des contributions

- Chaque contribution comprendra au **maximum 50'000 signes**, espaces comprises, bibliographie comprise.
- Chaque **paire** de contributions (perspective archéologique + perspective historique) pourra être assortie de 4 planches A4 d'illustrations **en tout** (pour les détails, voir plus bas). Les deux contributeurs de chaque paire devront donc se coordonner pour se répartir l'espace disponible sur ces planches.

#### II. Principes généraux

- En principe, chacun respecte les normes éditoriales propres à la langue dans laquelle la contribution est rédigée (ponctuation, guillemets, etc.).
- Quelques principes généraux doivent cependant être respectés pour **toutes** les contributions :

#### III. Rédaction du texte et des notes de bas de page

##### 1. Corps du texte :

Police : *times new roman*, 11.

##### 2. Notes de bas de page :

Police : *times new roman*, 10.

Choisir une numérotation **continue** pour chaque contribution, en **chiffres arabes**.

##### 3. Espaces insécables :

Toujours insérer une **espace insécable** :

- entre une initiale de prénom et un nom (**J. MACHINTRUC**)
- entre deux initiales d'un prénom non-francophone (**L. D. WHATEVERHISNAME**)
- entre p., c., l. et le numéro qui suit (**p. 18 ; l. 5 ; c. 1256**)
- avant une abréviation pour « siècle », « millénaire » (**III<sup>e</sup> s., II sec.** [en italien], **3. Jhdt.**, etc.)
- dans des abréviations de type « av. J.C. », « p. C. », etc., sauf si vous adoptez des graphies du type « p.C. » « a.C. » - mais prière d'adopter toujours le même principe dans l'ensemble de votre contribution.

##### 4. Citations en grec :

Utiliser une police unicode : *times new roman* ou *kadmosU* (que nous fournissons sur demande - meilleure que *times new roman* pour le grec épigraphique).

### 5. Usage des tirets :

- tiret simple entre deux mots (le trait d'union) « sous-main ».
- tiret moyen pour des incises dans la phrase « nous pouvons dire – mais c'est une supposition – que, etc. ».
- trait d'union insécable dans « J.C. » et entre les initiales multiples de prénoms francophones (p. ex. « J.P. MACHINCHOUETTE »).

### 5. Noms propres :

Tous les **noms de personnages cités** doivent être en caractères romains (droits, non-italiques, *nicht kursiv*) y compris ceux qui sont exprimés en latin et en grec ; la même règle s'applique aux noms de peuples : L. Quintius Rufinus ; les Parisii ; les Lactorates.

## IV. Citations et références bibliographiques

**Aucune** référence à une source antique ou à un ouvrage ou article moderne ne devra figurer **dans le texte lui-même**. Toutes ces références doivent être mises en note de bas de page.

### 1. Citations d'auteurs antiques :

Les abréviations d'auteurs et d'oeuvres seront :

Pour le **grec** : celles de *Liddell-Scott-Jones*

#### Exceptions :

AESCH. (Aeschylus ; Eschyle) – ARISTOPH. (Aristophanes ; Aristophane) – BACCHYL. (Bacchylides ; Bacchylide) – DEM. (Demosthenes ; Démosthène) – DIOD. (Diodorus Siculus ; Diodore de Sicile) – DION. H. (Dionysius Halicarnassensis ; Denys d'Halicarnasse) – EUR. (Euripides ; Euripide) – JOS. (Josephus Flavius ; Josèphe) ; LUC. (Lucianus ; Lucien de Samosate) – PLAT. (Plato ; Platon) – PLUT. (Plutarchus ; Plutarque) – POL. (Polybius ; Polybe) – SOPH. (Sophocles ; Sophocle) – THUC. (Thucydides ; Thucydide) – XEN. (Xenophos ; Xénophon)

Pour le **latin** : celle de l'index du *Thesaurus linguae Latinae*

Il n'est pas nécessaire de faire figurer les références aux éditions des sources antiques dans la bibliographie, sauf si l'on désire citer des passages de ces éditions autres que le texte lui-même ou sa traduction (p. ex. un passage de l'introduction, un commentaire, une note de l'éditeur, etc.).

Lorsqu'on cite une traduction de texte antique réalisée par une autre personne que l'auteur ou les auteurs de la contribution, le mentionner simplement à la suite de l'extrait de manière simplifiée, selon l'exemple suivant : [trad. (ou transl. ou Übersetz., etc.) J. MACHINTRUC, Trifouilly-les-Oies, 2012].

### 2. Inscriptions :

- On citera les titres et abréviations des corpus épigraphiques *en italiques* (sauf les noms d'auteurs, qui seront en PETITES MAJUSCULES) selon les abréviations d'usage (*CIL* ; *ILS* ; *ILLRP* ; *Inscr. Ital.* ; *Imag. Ital.* ; *VETTER* ; *RIX*, *ST*) puis exceptionnellement les pages dans le cas où la chose est absolument nécessaire (chiffre précédé de "p."), puis, après virgule, le chiffre correspondant au numéro d'inscription (sans « n° »), enfin les indications de lignes après "l. ".
- En cas d'ambiguïté, indiquer le numéro de l'inscription sous la forme suivante : "n° ".
- On préférera d'ordinaire les chiffres arabes aux chiffres romains, sauf pour le *CIL* ou les *IG* : *CIL*, XIII, 1256.



### Article repris dans un recueil d'œuvres d'un auteur

**Attention** : choisir la **date** réelle de **première parution** pour la citation abrégée (ici 1972 et non 1994) :

GABBA 1972 GABBA (E.) – « Urbanizzazione e rinnovamenti urbanistici nell'Italia centro-meridionale del I sec. a. C. », in : ID. – *Italia romana*, Como, 1994, p. 63-103 (= *Studi Classici ed Orientali*, 21, 1972, p. 73-112).

### Article d'un dictionnaire encyclopédique :

MANCINI 1910 MANCINI (G.) – art. « *decuriones* », in : DE RUGGIERO (E.) (ed.), *Dizionario epigrafico di antichità romane*, II, 2, Spoleto, 1910, p. 1515-1552.

ROHDEN 1893 ROHDEN (V.) – art. « *Acilius* » n° 35, *RE*, 1 (1893), c. 255.

Pour le reste, s'en remettre à son bon sens, mais **respecter les mêmes normes pour l'ensemble de chaque contribution...**

## V. Illustrations

1. Les **4 planches** de chaque **paire** de contributions (perspective archéologique + perspective historique) devront être au format **DIN A4** (mise en page : portrait) avec des marges de **2,5 cm** de tous côtés.
2. Les deux auteurs de chaque paire de contributions se répartiront entre eux l'espace disponible sur ces planches pour y disposer leurs illustrations comme ils l'entendent.
  - Les photographies (en **noir et blanc**) ainsi que les **cartes**, les **schémas** et les **dessins** devront être fournies en fichiers séparés.
  - Toutes les illustrations devront être numérotées par ordre croissant et accompagnées des légendes correspondantes.
  - Un **exemple en format pdf de chaque planche** avec les illustrations et les légendes devra être fourni pour chaque paire de contributions.
  - Caractéristiques informatiques :
    - **Photographies** : au moins 300 dpi en format .tiff ou .jpg
    - **Dessins au trait** : au moins 600 dpi en format .tiff ou .jpg
  - Chaque contributeur est **personnellement responsable de l'acquisition des droits de publication** pour les illustrations fournies.

Les fichiers de texte, les exemples de planches et les fichiers d'images pourront être envoyés aux éditeurs par courriel.

Les éditeurs des Actes vous remercient de bien vouloir respecter ces normes. En cas de doute ou de problème, n'hésitez pas à nous contacter.

